

Aménagement d'espaces de convivialité (a) Commune : Neufchâteau (b) Nom du village ou de l'entité : / (c) Descriptif : Aménagement d'espaces conviviaux	Fiche n° M-2.06
	Priorité : Lot 2
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

AMENAGEMENT D'ESPACES DE CONVIVIALITE

1. Description du projet

Le projet consiste à aménager des espaces de convivialité. Cette fiche regroupe trois projets de même nature positionnés dans trois villages différents : Neufchâteau, Grandvoir et Tournay.

Le premier site est l'Espace 29, au centre de Neufchâteau. Cet espace fédérateur et rempli de vie pour la ville manque d'un aménagement attractif et convivial autour du bâtiment. Actuellement, une surface macadamisée occupe l'ensemble de l'espace offrant un grand parking. Il est envisagé d'y aménager un espace de convivialité ombragé.

Le deuxième site se trouve en bordure du village de Grandvoir, au croisement de la Route des Mainis et du Chemin de la Chapelle Collard. A cet endroit, la Commune a déjà un projet de captage d'eau à destination des agriculteurs. Il est envisagé d'y aménager un espace de convivialité ombragé. L'emplacement est situé à proximité du lavoir de Grandvoir qui a déjà été mis en valeur (voir carte en Annexe).

Le troisième site est positionné dans le village de Tournay, au croisement de la Route de Bourlan et du Chemin des Lilas. Le ruisseau du Pan Wé passe sous les deux rues et ressurgit entre elles sous forme de lavoir en plein air. Cet espace ouvert avec un point d'eau est idéal à aménager avec du mobilier urbain, un préau et une fontaine, d'autant plus qu'il est un point de passage du réseau cyclable des points-nœuds.

2. Justification du projet

Les espaces de convivialités sont des éléments très importants au sein d'une dynamique de village. Ce sont des espaces aménagés qui permettent aux habitants de se rencontrer, d'échanger et de créer des liens. Les effets multiplicateurs sont nombreux outre l'amélioration du cadre de vie et des éléments déjà cités. Un espace de convivialité permet de mettre en valeur les petits patrimoines et de rendre le village plus attractif tout en renforçant les centralités sans y perdre l'attrait rural du village.

Le besoin pour la population de lieux de convivialité extérieurs a été exprimé à maintes reprises durant les réunions. Le projet autour de l'Espace 29 est le plus attendu. En effet, les jeunes de Neufchâteau n'ont pas d'endroit où se retrouver. Trouver des lieux et des activités pour les jeunes de Neufchâteau est devenu une priorité.

Effets directs et multiplicateurs

- Dynamisation des infrastructures existantes
- Renforcement de la cohésion et de la convivialité entre les citoyens
- Développement des services et des aménagements offerts à la population
- Amélioration du sentiment d'appartenance et d'identité communale

Interactions avec d'autres fiches-projets du PCDR

- IM 1.05 : Soutien à la vie associative
- IM 2.05 : Création d'espaces et d'activités de rencontre pour les jeunes
- IM 3.09 : Renforcement des liens entre les générations et les villageois

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

2. Développer la convivialité et la cohésion sur le territoire communal
2.1 En stimulant le dynamisme du monde associatif et en renforçant les liens sociaux
4. Renforcer la qualité patrimoniale et l'identité rurale des villages
4.1 En valorisant les villages par des projets de qualité s'appuyant sur des outils réglementaires

Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :



Plan Stratégique Transversal (PST) (2021-2024)	O.S.I.4 Être une commune où il faut bon vivre ➤ Soutenir les associations, le marché du terroir et les salles de village
Plan Communal de Mobilité (2008-2018)	Améliorer l'aménagement de l'espace public

5. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

SOCIAL	★★★ Échanges, solidarité, amélioration de la qualité de vie
ENVIRONNEMENT	★ La qualité végétale des sites réaménagés donne un cadre propice pour le maintien de la biodiversité au centre des villages. Des espaces de fraîcheur, des eaux de qualité améliorent le cadre propice au développement de la nature.
ÉCONOMIE	★ Attractivité du village et retombées indirectes par les activités de loisirs et touristiques qui transitent

Légende : ★★★ Impact élevé ; ★★ Impact moyen ; ★ Impact faible ; ☹ Pas d'impact

Ce projet correspond à la **stratégie wallonne de développement durable** :

	Objectif 3 - Bonne santé et bien-être : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges – vise à assurer la santé et le bien-être de toutes et tous.
	Objectif 11 – Villes et communautés durables : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

6. Localisation et statut

Espace 29	Site du nouveau captage	Point d'eau
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Localisation : Rue des Ecoles, 6840 Neufchâteau ▪ Statut de propriété : Domaine privé communal ▪ Statut au plan de secteur : En zone d'habitat 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Localisation : Croisement entre les deux rues : Chemin de la Chapelle Collard et La Cornée, 6840 Grandvoir ▪ Statut de propriété : Domaine privé communal ▪ Statut au plan de secteur : En zone d'habitat à caractère rural 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Localisation : Croisement entre les deux rues : Chemin des Lilas et la route de Bourlan, 6840 Tournay ▪ Statut de propriété : Public ▪ Statut au plan de secteur : En zone d'habitat à caractère rural

7. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet :** Commune de Neufchâteau
- **Partenaires :** Conseil des Jeunes, Bibliothèque, Maison des Jeunes, associations

8. Programme de réalisation

Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

Le projet a été classé en lot 2 par la CLDR. L'ensemble est très intéressant mais ne bénéficie pas d'un statut prioritaire par rapport aux autres projets en cours.

État du dossier

Sans objet

Programme des travaux et/ou aménagements

1) Espace 29

- Des travaux préparatoires pour la pose éventuelle d'impétrants est à prévoir. Le revêtement peut directement être modifié par la suite pour créer une transition visuelle entre la zone de parking et la zone de l'espace de convivialité.
- L'espace en lui-même doit prévoir un ouvrage d'art de type abri – préau – toit couvrant, pour pouvoir donner un endroit sec aux jeunes qui s'y retrouvent. Il permettra également d'apporter un peu d'intimité, à coupler avec une végétalisation des lieux de façon intelligente.
- Du mobilier urbain est à prévoir dont notamment des équipements de distraction de type mobilier street fitness, une table de ping-pong ou encore l'aménagement d'un mur en surface d'escalade.
- La sécurisation des lieux est importante, elle passe par un éclairage d'ambiance adapté, le réaménagement de la place de la voiture et des parkings. Un système de vidéosurveillance est à discuter.

2) Site du nouveau captage à Grandvoir

- Le revêtement du sol est à modifier, il faut éviter de créer un coin boueux tout en favorisant un espace naturel auto-drainant. La végétation existante est intéressante à maintenir au maximum.

- L'espace en lui-même doit comprendre un coin d'ombrage naturel couplé à un espace de repos. Du mobilier urbain est à prévoir ainsi qu'un point d'eau relié à la station de captage.
- Cet espace est intéressant à promouvoir d'un point de vue touristique avec la présence d'un panneau didactique et informatif sur les lieux. Une signalisation peut être également envisagée depuis le centre du village et sur les parcours pédestres proches.
- Un dispositif sera mis en place pour que les agriculteurs puissent y prendre de l'eau en toute sécurité, sans risquer de blesser des usagers du site.

3) Point d'eau au Panwé à Tournay

- Des travaux préparatoires sont à prévoir pour poser les impétrants nécessaires. Le revêtement du sol est à modifier, il faut éviter de créer un coin boueux tout en favorisant un espace naturel auto drainant.
- Des travaux d'entretien et de réparation sont à prévoir quant à la structure du point d'eau actuel. Eventuellement, la construction d'un petit ouvrage d'art en relation au muret déjà présent est à prévoir pour apporter un espace sec au lieu de type abri forestier.
- L'espace en lui-même doit comprendre un coin d'ombrage couplé à un espace de repos et de détente. Du mobilier urbain est à prévoir en accord avec le point d'eau déjà en place et les ouvrages d'art prévus. Une végétalisation de l'espace permettra de rendre le coin plus chaleureux et plus intime.
- La sécurisation des lieux est importante, elle passe par un éclairage d'ambiance adapté, le réaménagement du carrefour et la création d'un trottoir.
- Cet espace est intéressant à promouvoir d'un point de vue touristique avec la présence d'un panneau didactique et informatif sur les lieux. Une signalisation peut être également envisagée depuis le centre du village et sur les parcours proches (pédestres, cyclables).

Planification

Sans objet

Démarches administratives à réaliser

- Désigner un auteur de projet
- Acquisition des parcelles cadastrales au domaine communal
- Accord avec la SWDE pour le nouveau captage

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé

- L'entretien et la réparation des ouvrages d'art bâtis.
- Entretien de la végétation et tonte.
- Communication envers les jeunes et les citoyens quant à la responsabilisation du bon entretien des lieux et face à la dégradation ou vandalisme.

9. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)**Indicateurs de réalisation :**

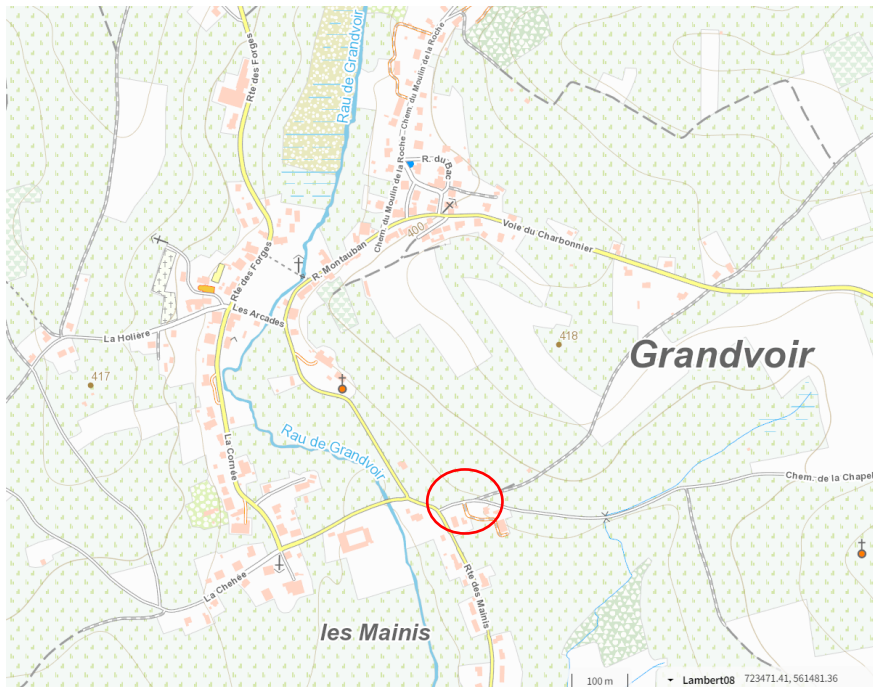
Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Créations de lieux publics conviviaux sur le territoire	3	Commune

Indicateurs de résultat :

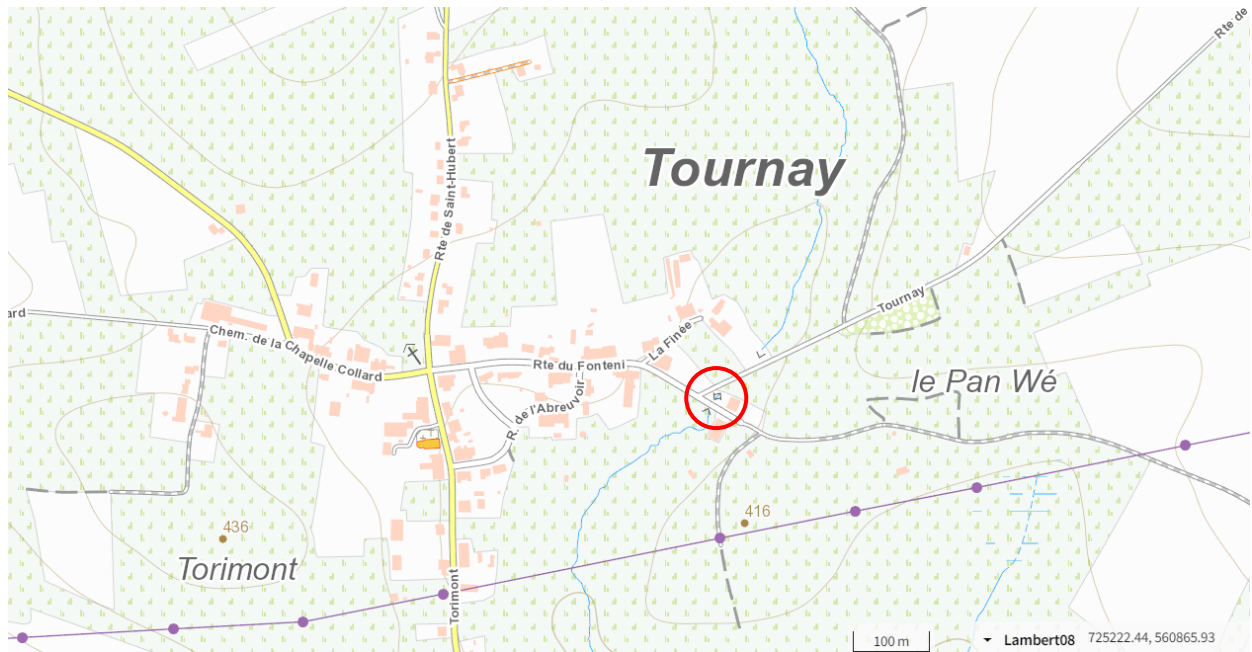
Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Indicateur de satisfaction et de qualité de vie des villageois	60 %	Commune

10. Annexes**A. Aménagement actuel autour de l'Espace 29**

B. Nouveau captage à Grandvoir



C. Tournay, localisation du point d'eau



D. Tournay, le point d'eau

